

LA DURE VIE DU  
FRANC-TIREUR EN NAPOLÉONIE

Mon ami Loïck Bouvier, manager du « Carré Impérial », devenu « Vox Napoléon », avait publié, il y a quelques temps déjà, une interview imaginaire dans laquelle j'étais censé exprimer mon sentiment devant le blocage, en cours de fabrication, de mon dernier manuscrit, « *Petit Dictionnaire des gros mensonges sur Napoléon* ».

Un procédé assez rare dans l'édition, sauf lorsqu'il s'agit de documents politiquement sensibles. L'exemple le plus récent étant celui de « *Crépuscule* », de Juan Branco, qui, refusé par tous les éditeurs, fut finalement publié par un éditeur de province, « Au Diable Vauvert ». Qui n'eut pas à se plaindre de sa décision, car l'ouvrage fit un gros succès de librairie malgré un épais « silence radio » de tous les organes de presse subventionnés (surnommés « médias aux ordres »), qui ne voulurent pas mécontenter le bailleur des fonds indispensables à leur survie : le gouvernement français.

En ce qui me concerne, si la dimension n'est pas la même, le procédé est identique, et je pense qu'il n'est pas sans intérêt de montrer aux lecteurs comment un auteur qui n'est pas « dans la doxa obligatoire » peut voir son travail réduit à néant, volontairement et sans raison, par des personnages sans scrupules<sup>1</sup>.

Définition du franc-tireur dans le dictionnaire « Le Robert » :

« *Personne qui mène une action indépendante, isolée, n'observe pas la discipline d'un groupe* ».

La censure, qui, dans ce cas, n'est autre qu'une stratégie d'étouffement, est un sujet que j'ai déjà évoqué de manière allusive pour décrire une situation dans laquelle les « apparatchiks », seuls, ont droit à la parole. Et à l'écriture.

Alors, l'envie m'a pris de parler de quelques-unes des nuisances et des procédés détestables des petits dictateurs napoléoniens.

PAS DE « CHAPELLE »

J'écris sur Napoléon parce que je l'admire profondément, je le respecte, et je le remercie d'avoir, après des années d'anarchie sanglante et dégradante, ressuscité la France dont il a fait un pays moderne, un pays dans lequel le rejet de classe n'existait plus.

---

<sup>1</sup> *En revanche, pas de problème pour un auteur (!) ordurier comme Claude Ribbe. Dans son blog, à la date du vendredi 8 octobre 2010 à 22 :38, on trouve ce titre qui justifie pleinement l'adjectif que je viens d'employer : « L'anguille ratatinée de Napoléon ». Inutile d'entrer dans les détails. Ils sont répugnants, et ils seraient, de toute façon, superflus.*

Même, si dans certains domaines, le « copinage » n'était pas toujours absent, on pouvait monter haut par la seule vertu de son mérite.

Sans parler des maréchaux (oublions la citation usée jusqu'à la trame sur le « bâton dans la giberne » que l'on doit au piteux Louis XVIII, qui s'y connaissait en soldats !), l'entourage direct de l'Empereur, y compris son entourage personnel, sa « Maison », en atteste sans aucune ambiguïté.

Sous le Consulat et l'Empire, phénomène unique et jamais renouvelé, la France a vu apparaître, sortis de toutes les couches de la société, des personnages étonnants.

En toute sincérité et en toute naïveté je pensais pouvoir participer dans la mesure de mes moyens à ce que je regardais comme une sorte de devoir : aider à la (re)connaissance d'un homme prodigieux, mais souvent vilipendé, et à celle de son œuvre.

Je n'avais, ni la prétention, ni l'intention de me substituer à quiconque. Simplement apporter ma vision personnelle.

Je n'étais affilié à aucune « chapelle » (je ne le suis toujours pas), et je n'avais fait allégeance à personne. C'est donc en « franc-tireur » que je me suis lancé dans l'aventure.

Avec le recul de l'expérience vécue, il s'avère que ce fut sans doute une erreur, car le boycott se montre d'une « admirable » efficacité. Mais, à bien regarder comment certains se conduisent envers Napoléon, je ne regrette pas mon erreur. Je suis même heureux de n'avoir aucun lien de pensée avec eux. Je n'ai nul besoin d'un « directeur de conscience ».

Je la dirige seul.

Dans ce milieu clos, replié sur lui-même, jaloux de ses petites prérogatives, où faire allégeance à quelques figures (ou, plus brutalement, leur lécher les bottes) est *la* clé de l'adoption, le franc-tireur ne peut être qu'un intrus, un « malvenu ».

Il importe donc en premier lieu de l'ignorer, de le marginaliser, ou mieux, s'il a le front d'écrire sur la période « protégée », de le discréditer. Notamment, auprès des éditeurs, qui ne se fatigueront pas à chercher plus loin. Les supposées « références » auront parlé !

Je suis ainsi devenu un type dont « la personnalité pose problème », selon la tournure imbécile bien connue. Difficile de lutter contre ce genre de discrète diffamation, et plus encore, de s'en remettre.<sup>2</sup>

Au début, j'ai cherché dans ma « personnalité » où se résidait ce fameux problème. N'étant ni alcoolique, ni « dealer », ni drogué, ni pédophile (personne n'est parfait !), je n'ai

---

<sup>2</sup> Je n'affabule pas. Ce propos m'a été rapporté par l'une de mes relations qui m'avait aimablement proposé de faire de la prospection pour moi.

pas trouvé. Alors, j'ai laissé courir, et je n'ai pas intrigué pour me rapprocher de ces gens et me mêler à leurs petites combines.

ILS ÉTAIENT TOUS LÀ

Quelques exemples pour étayer le propos.

Je ne me rappelle pas l'année, mais un jour, Bernard Pivot consacra l'une de ses émissions, « Apostrophes » (ou « Bouillon de Culture »), aux Cent-Jours. Cela tombait bien : j'avais écrit un livre sur la bataille de Waterloo, événement lugubre qui marqua la chute de l'Empereur.

J'eus la candeur de penser qu'un ouvrage retraçant l'empoignade titanesque qui avait clos ce prodigieux intermède avait toute sa place dans une telle émission.

CENT ANS - CENT-JOURS : DU PAREIL AU MÊME

Ils étaient venus, ils étaient tous là : les Jean Tulard, Dominique de Villepin, et d'autres encore, dont, me semble-t-il, Cavanna, l'un des fondateurs du mensuel satirique *Hara-Kiri*. Pas vraiment un spécialiste du Premier Empire, ni un « groupie » de Napoléon.

Mystère du copinage médiatique moderne sans lequel vous n'êtes rien, une pratique fort en cours dans notre pays, et dans ce milieu à « magouilles ».

Dans cette brochette que l'on me pardonne ce manque de modestie il en manquait tout de même un : l'auteur de cet article, qui n'avait pas été invité à participer à la fête.

Le livre n'eut même pas droit au « minimum vital » : la mention traditionnelle en fin d'émission, comme cela se fait ordinairement. gffl n'existait pas.

En revanche, un petit miracle éclaira la soirée, une attachée de presse ayant réussi l'exploit de décrocher, justement, ce minimum vital pour un ouvrage sur... la Guerre de Cent ans !

Cent-Ans, Cent-Jours : c'est un peu la même chose, non ?

Je me suis d'abord longuement interrogé sur les raisons de cette exclusion, car, dans le moment, j'ignorais tout des mœurs profondes de la napoléonie. Compte tenu de ce qu'il s'est passé par la suite, ce n'est que très récemment que je crois avoir trouvé une partie de la réponse dans les mots qui suivent :

« *Il [Jean Tulard] pratique la gastronomie en amateur raffiné avec des amis tels que Bernard Pivot* »<sup>3</sup>.

À moins que je ne fasse du mauvais esprit, cette citation fut une révélation.

---

<sup>3</sup> In Herodote.net.

Entre « fines gueules », n'est-il pas « fraternel » en effet de se rendre de menus services entre « la poire et le fromage » ?

Bon appétit, messieurs !

Toujours à propos de ce même ouvrage (maudit) sur la bataille de Waterloo, j'avais remarqué que, depuis un bon moment, sa version brochée, c'est-à-dire en grand format, était introuvable en librairie, même dans les supermarchés du livre.

Une rapide recherche sur Internet me montra qu'effectivement le livre n'était plus disponible à la vente.

Je voulus en savoir davantage sur cette disparition dont, évidemment, l'éditeur n'avait pas jugé utile de m'informer. La routine.

PAS D'OMBRE, PAS D'OMBRE !

Interrogé à ma demande par le service juridique de la Société des Gens de Lettres à laquelle j'appartiens, le directeur des éditions Perrin, Benoît Yvert, ardent promoteur des productions de Thierry Lentz (la Fondation Napoléon est riche, cela peut toujours servir), répondit que le livre avait été retiré du circuit commercial parce qu'il ne se « vendait pas suffisamment ».

Cela pouvant être une explication plausible, j'avais été naturellement un peu secoué par cette mauvaise nouvelle.

En réalité, il y avait bien une explication. Toute simple : à ce moment, cela faisait plus de trois ans que, dans sa version brochée, le livre était épuisé, et qu'il n'avait jamais été réimprimé, alors que l'éditeur a une obligation d'exploitation continue des ouvrages qui lui sont confiés. Ceci est la théorie. Évidemment, dans la pratique...

Le courrier que je lui adressai resta bien sûr sans réponse<sup>4</sup>.

En 2014, à l'approche des cérémonies de commémoration, la situation n'avait toujours pas évolué : contre toute logique simplement commerciale, le même Benoît Yvert refusa de réimprimer le livre sous le prétexte, je cite (je revois, et j'entends encore le personnage prononcer ces paroles sublimes) que cela « coûte des sous ». La classe, la vraie !

Ce que j'ignorais, c'est qu'un ouvrage sur ce thème, signé par le directeur de la Fondation Napoléon, pointait à l'horizon du 18 juin 2015.

---

<sup>4</sup> Ces gens oublient trop souvent que, sans les auteurs, ils ne seraient rien, qu'il n'y aurait ni éditeur, ni diffuseur, ni libraires et que l'activité des imprimeurs tomberait en chute libre... J'eus d'ailleurs l'occasion de l'écrire en ces termes au PDG du groupe Editis, qui, sans doute, abusé par les « explications » mensongères du directeur de Perrin, estima que la maison n'était responsable d'aucun manquement à ses obligations. Mon courrier resta évidemment lettre morte.

Et, alors que les documents représentant la bataille sont légion, celui qui fut choisi pour orner la couverture de l'*opus* « lentsien » était exactement le même que celui qui avait été utilisé pour mon récit. Ce qui interdisait *de facto* une cinq à l'identique : il eût en effet fallu choisir une autre illustration, faire une nouvelle maquette et réaliser une autre couverture. L'opération, évidemment, eût pris du temps, et surtout, coûté quelques « sous ».

Sournois et bien pensé.

Pas d'ombre, pas d'ombre !

Pourtant, toute commémoration, et particulièrement celle d'un événement d'une telle notoriété, est toujours une excellente occasion de faire revivre un ouvrage, de quelque nature qu'il soit. Ce qui, dans un contexte normal, aurait dû être le cas pour le mien, mis au placard par l'éditeur, car, oui, ça rapporte des « sous », et plus à l'éditeur qu'à l'auteur.<sup>5</sup>

Du fait du refus opposé par le directeur de Perrin, pour la commémoration de cette tragédie, qui changea durablement le cours de l'histoire de la France, et de l'Europe du temps, je ne fus présent, si j'ose écrire, que par la minable version, dite de poche de la collection « Tempus ». En fait, une simple reproduction photographique à l'identique (et à la virgule près) en petit format, sans marge et à la typographie illisible.

Une véritable épreuve pour les yeux du lecteur (qui s'en plaint), mais une excellente affaire financière pour l'éditeur, car les coûts de fabrication et le montant des droits d'auteur de cette version sont dérisoires.

Pour comble, dans les rayons des libraires mêmes, cette « édition jivaro » fut quasi invisible et introuvable. Je ne risquais pas de gêner.

Sabotage délibéré. Et réussi. Mission accomplie.

#### DROITS *AD VITAM* ET *POST MORTEM*

En fait, une fois qu'il a remis son manuscrit, l'auteur devient l'otage de l'éditeur, qui en fait ce qu'il veut sans qu'il lui soit possible d'agir :

« *Les droits sont le plus souvent cédés pour la durée de la protection du droit d'auteur (pendant la vie de l'auteur et 70 ans après sa mort) ».*

Autrement dit, confier un manuscrit à un éditeur revient à perdre tout contrôle de son travail, sa vie durant. Et *post mortem*. Mais c'est le chemin obligé.

Quant à reprendre ses droits pour aller voir ailleurs si l'herbe est plus verte, c'est une chimère qui, sauf exception rare (pléonasme délibéré) se révèle inutile, car l'éditeur,

---

<sup>5</sup> Le plus « gourmand » est le libraire, qui s'adjuge environ 35% du prix de vente, mais sans lui point de vente ; l'éditeur prend de 20 à 25%. Quant à l'auteur, on lui concède de 8 à 10%, parfois, mais c'est rare, 12%.

miraculeusement, retrouve toujours une centaine d'exemplaires égarés sur l'étagère d'un dépôt, ce qui lui permet d'affirmer que le livre est toujours disponible.

Qua d bien même serait-il invisible.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'édition numérique puisse tenter même les plus « traditionalistes » des auteurs pour qui un livre n'existe que s'il est imprimé sur papier. C'est le parti que j'ai pris pour mon dernier ouvrage.

Et ne songez surtout pas à prendre d'avocat.

L'éditeur ayant à sa disposition une cohorte de juristes pour l'aider à maintenir l'auteur mécontent sous le boisseau, cette démarche ne sert à rien.

Je connais, j'y ai goûté.

J'avais lancé une procédure contre la même maison à propos d'un autre titre (« *Les Soldats de la Grande Armée* » un des premiers titres publiés dans cette même collection de poche sans avoir demandé mon avis) : le dédommagement qui me fut accordé fut englouti en totalité par les honoraires d'avocat.

#### ERREUR FATALE DE JUGEMENT

« L'affaire Waterloo » pourtant, avait bien commencé.

Lorsque j'ai confié ce manuscrit aux éditions Perrin, le directeur de l'époque envisageait de l'utiliser pour débiter une collection sur le thème « *Une journée dans l'histoire* ».

Son choix n'avait pas été dicté par mon éventuelle notoriété personnelle je n'en avais aucune mais par celle de l'événement, qui, lui, est mondialement connu.

Mais, subtilement « conseillé », l'éditeur préféra tout miser sur un ouvrage signé de Jean Tulard<sup>6</sup> : « *Le 18 Brumaire* ».

Ce fut une grave erreur de jugement. L'erreur de quelqu'un qui ne connaît rien à l'histoire de l'époque, et, pire, aux habitudes de lecture de son public : si le nom de Waterloo est (tristement) familier, même à ceux qui ne s'intéressent pas au Premier Empire, « *Le 18 Brumaire* » ne « parle » qu'aux connaisseurs de l'époque.

Résultat : bien que le livre du « Maître » eût bénéficié d'un tirage flamboyant et d'une mise en place en accord, les ventes se révélèrent catastrophiques. Plus crûment exprimé : ce fut, m'a-t-on raconté, un mémorable « bouillon » qui coûta fort cher aux éditions Perrin.

Je n'aurai pas l'hypocrisie de prétendre que ce fiasco ne me fut pas agréable.

---

<sup>6</sup> J'ai découvert fortuitement qu'il a été le préfacier d'un livre : *Les Cent-Jours de Napoléon, coécrit par deux auteurs anglais, Peter Snow et... Dan Snow, ce journaliste pour qui Napoléon est un « dictateur brutal et impitoyable »*. C'était sans doute pour lui faire plaisir.

## LIVRE FANTÔME

« Ils ont bousillé ton livre », commenta un jour sobrement mon voisin de salon du Livre de Nancy, le vétéran disparu Pierre Miquel (que je ne tutoyais évidemment pas), lorsqu'il eut connaissance du chiffre dérisoire de la mise en place de mon livre : 2 000 exemplaires !

Il convient d'expliquer cette notion de mise en place.

Lorsqu'un ouvrage est publié, la première démarche pour l'éditeur consiste à le mettre en place c'est-à-dire à le rendre visible dans le plus grand nombre de points de vente possibles, car, ensuite, ce que l'on nomme les réassorts suivront pour combler au fur et à mesure les « trous » créés par les ventes.

Donc, plus le livre est visible en des endroits divers, plus il a de chance de se vendre, plus les libraires en commandent de nouveaux exemplaires. Une mise en place généreuse assure donc, si le livre rencontre son public, une vie harmonieuse.

Malgré plusieurs réimpressions, le mien ne se releva jamais de cette déficience initiale. Il lui avait manqué « l'impulsion » de départ. Elle ne se rattrape pas. Compte tenu de ce qui a été écrit plus haut, c'était, à n'en pas douter, le but recherché.

En 2012, en consultant le site de l'édition, « Électre », je m'étais aperçu que, sans m'en informer, les éditions Perrin avaient retiré l'ouvrage du circuit commercial. Cette visite m'avait en outre permis de constater que, en 2009 déjà, mon livre était épuisé.

La consultation, au mois de juillet 2014, de ce même site « Électre » m'avait révélé que la situation n'avait pas évolué.

Dans sa version brochée, mon livre était resté indisponible à la vente pendant cinq années !

Rassurez-vous, Messieurs, il l'est toujours.

J'avoue qu'un tel traitement de la part d'un éditeur « sous influence » laisse une sensation de dégoût. Parce que c'est saboter, en toute connaissance de cause, un travail de plusieurs mois, voire, parfois pour certains, de plusieurs années.

## PME CONTRE ARTISAN

Contrairement à certains stakhanovistes bien connus, je ne suis pas une PME de l'écriture.

Je fais tout moi-même, du début à la fin : recherche des sources, documentation, prise de notes, écriture, frappe, etc. Sauf l'impression, tout de même.

Tous ceux qui alignent chaque année d'impressionnantes théories de titres se font « aider », au moins en partie. C'est la seule explication de ces livres de plus de 500 pages qui éclosent avec une régularité métronomique.

Je fais partie de ceux qui considèrent je sais, c'est passéiste que l'on n'a le droit, au moins moral, de signer une œuvre, de quelque nature qu'elle soit, que si l'on peut en revendiquer l'entière paternité<sup>7</sup>.

C'est certain, je me suis trompé d'époque.

---

<sup>7</sup> Ici j'ai une pensée émue pour le directeur de la Fondation Napoléon : le même « Point » en ligne (7 septembre) nous apprend que « [Thierry] Lentz, directeur de la Fondation Napoléon depuis vingt ans, s'est attelé **seul** (c'est moi qui met en gras) à la tâche herculéenne [sic] d'un nouveau Napoléon, Dictionnaire historique (Perrin): une sorte de biographie en 300 entrées et 1 000 pages, claires, sy... » (synthétiques », je suppose). Ce n'est pas encore Victor Hugo, mais il s'en rapproche (je ne parle pas du style évidemment !). Un surhomme : en 2018, il a publié « Le Premier Empire » : 832 pages ; en 2019 : « Bonaparte n'est plus » : 308 pages (une baisse de régime ?) et en 2020, l'apothéose : « Napoléon - Dictionnaire Historique », 1 040 pages ! Le tout, sans préjudice de quelques activités annexes. On se sent bien petit en face d'un tel géant. Ne nous prendrait-on pas pour des imbéciles ? Le tout, sans préjudice de quelques activités annexes.